

CIRCULAIRE

DOSSIER : AP_4/5/5/19

DIFFUSION : Membres francophones du PROE

DATE : 27 octobre 2022

CIRCULAIRE : 22/94

OBJET : **Projet de note d'orientation sur les bonnes pratiques d'ingénierie côtière en matière d'évaluation de l'impact environnemental : version française pour examen**

Chers Membres,

Faisant suite aux conclusions de la troisième réunion du Conseil exécutif du PROE, veuillez trouver ci-joint la version française du *Projet de note d'orientation sur les bonnes pratiques d'ingénierie côtière en matière d'évaluation de l'impact environnemental dans le Pacifique* pour examen approfondi et commentaires.

Cette note d'orientation fournit des directives pour évaluer et atténuer les effets des projets d'ingénierie côtière dans le Pacifique, y compris (sans s'y limiter) l'exondation de terres, les défenses côtières et le développement des ports. Elle comprend des exemples précis de bonnes pratiques en matière de collecte et d'évaluation de données pertinentes pour le contexte physique et culturel du Pacifique insulaire et illustre les approches appropriées pour élaborer des plans de suivi et d'atténuation environnementaux.

La rédaction de cette note d'orientation a été rendue possible grâce au soutien financier du projet de renforcement des capacités engagé par l'Union européenne, intitulé « *Renforcement des capacités liées aux accords multilatéraux sur l'environnement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* » (phase 3 des ACPMEA), mis en œuvre par le Secrétariat.

Nous vous remercions de bien vouloir faire part de vos commentaires au Secrétariat avant la fermeture des bureaux du **04 novembre 2022**.

Vous pouvez accéder au Projet de note d'orientation en cliquant [ICI](#).

Pour de plus amples informations sur le projet de directives, veuillez contacter M. Jope Davetanivalu (joped@sprep.org) ou M. Ivan Diarra (Ivand@sprep.org).

Cordialement,



Easter Chu Shing
Directrice générale adjointe

Annexe :
ECH/ID/id